



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

06/11/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

Président de séance : Vincent LORIOU

Membres du Comité Directeur	Qualité	Présent	Absent	Excusé	Vote
BEGUIER Jean-Noël	Membre			1	Non
BRISSET Jacques	Secrétaire Général Adjoint	1			oui
DEBORDES Joël	Membre			1	Non
CHEVALIER Patrick	Membre			1	Non
GANDREUIL Benoît	Membre			1	Non
GOLAB Fabien	Membre			1	Non
GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	1			oui
GUILLOTEAU Patrice	Membre	1			oui
LEROY Stéphane	Membre	1			oui
LORIOU David	Secrétaire Général	1			oui
LORIOU Vincent	Président	1			oui
MARTINE Patrick	Trésorier Général			1	Non
TRILLET Christophe	Vice-Président	1			oui
Invités					
CREON Florence	Salariée			1	
GRIFFAULT Pascal	Salarié			1	

Vincent LORIOU ouvre la réunion à 20h00 et remercie tous les élus pour leur présence à ce comité directeur saison 2019-2020.

David LORIOU, Secrétaire général présente la liste des membres excusés.

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (7 voix / 13, quorum 5 / 13).

Approbation de l'ordre du jour

Le Secrétaire de séance présente l'ordre du jour et précise que les éventuelles informations ou questions diverses complémentaires seront abordées en fin de réunion. L'ordre du jour est approuvé par les membres présents.

1 - Validation du compte rendu du comité directeur du 9 septembre 2019

David LORIOU, Secrétaire Général du comité, demande si des observations ou modifications doivent être apportées sur le compte rendu du comité directeur du 9 septembre 2019. David LORIOU soumet ce dernier au vote.

Un vote est effectué : 5 pour, 0 contre, 2 abstentions, 0 refus de vote.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

06/11/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

2 - Situation financière saison 2019-2020

En l'absence de Patrick MARTINE, Trésorier général, Vincent LORIOU fait un état des finances au jour d'aujourd'hui pour ce début de saison 2019-2020. Pas d'évolution notable sur les premiers mois de la saison depuis la présentation du budget prévisionnel.

Les reversions de la ligue arrivent normalement.

Problème avec le club de LA CRECHE SAINTE NEOMAYE et PING DEVELOPPEMENT qui n'honorent pas la convention signée avec le comité sur l'avancement de trésorerie et les délais de remboursements. Après discussion entre les membres du comité directeur, il est décidé qu'un courrier sera envoyé pour demander la régularisation financière.

Le comité a fait la régularisation de la facture du nouveau club de ST PIERRE DES ECHAUBROGNES suite à l'envoi de la facture par la ligue

3 - Retour sur l'assemblée de la ligue et du groupe de travail

En l'absence de Patrick MARTINE le point sera évoqué lors du prochain comité directeur, mais le président du comité attire l'attention des membres du comité sur le fait que la nouvelle gouvernance décidée par la fédération Française de Tennis de Table enlèvera toutes les prérogatives du comité, qui n'aura alors qu'un rôle de terrain et de développement et que tout sera géré par la ligue tant financièrement que sportivement.

4 - Photocopieur

Suite aux contacts pris avec différents fournisseurs pour changer le contrat de location et d'utilisation et après les différents rendez-vous effectués, David LORIOU, secrétaire général présente les différentes propositions des fournisseurs. Après un échange au sein du comité directeur et afin de réduire les coûts financiers, le comité directeur décide de résilier le contrat avec SBS et de prendre la proposition de la société C'PRO basée à CHAURAY.

Un vote est effectué : 5 pour, 0 contre, 0 abstentions, 0 refus de vote.

Le contrat sera signé et prendra effet au 1 janvier 2020.

POST COMITÉ : la société SBS a fait une contre-proposition qui s'avère plus avantageuse pour comité. Après concertation entre les membres présents lors du comité directeur du 6 novembre, l'ensemble des membres ont décidés de prendre cette nouvelle proposition.

Un courrier sera adressé au lauréat ainsi qu'aux non-retenus.

5- Location bureau CDH 79 au CDTT 79

Suite au dernier comité directeur du 9 septembre 2019, le Président du CD 79 a pris contact avec le président du CDH 79. Il s'avère que le CDH 79

- avait plus envisagé un partenariat et non une location
- Néanmoins le CDH 79 a fait une proposition de location de 50€ par mois ce qui fait un budget de 600 €.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

06/11/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

Après discussion, les membres du comité directeur décident de ne pas donner suite pour cette année à la demande du CDH 79 et d'attendre la prochaine olympiade.

Un vote est effectué : 5 pour, 0 contre, 2 abstentions, 0 refus de vote.

Un courrier sera adressé au CDH 79.

6- Service civique

Vincent LORIOU fait lecture d'un courriel de Pascal GRIFFAULT, directeur technique départemental, sur la possibilité de mettre en place d'un service civique pour 6 mois en collaboration avec le club de Niort TT (50% comité-50% comité à raison de 24h00 par semaines (12h00 comité – 12h00 club de Niort TT)

Après discussion, les membres du comité directeur ont décidé

- 1°) que le projet financièrement n'est pas viable
- 2°) que la plus-value et l'investissement en retour ne sont pas démontrés.
- 3°) que le jeune serait plus sur le club de Niort (entraînement pour son compte personnel à la Niort académie)
- 4°) que les missions ne sont pas clairement définies (quoi, répartition du temps sur la semaine entre les deux structures
- 5°) qui gère en cas de difficultés

Des explications supplémentaires détaillées et étayées devront être apportées rapidement afin de prendre une décision.

7- Information et Question

Vincent LORIOU précise que la date de remise de la récompense à l'Auto-Ecole AUDOIN, partenaire depuis 25 ans du comité aura lieu le 14 juin 2020 lors des finales du GPJ/CMO.

Vincent LORIOU fait lecture d'un courriel de Joël DEBORDES qui remet en cause sa poursuite au sein du comité directeur en évoquant qu'un autre membre du comité directeur gère seul la commission des vétérans et non en collaboration. Puis il évoque aussi le fait que certains membres du comité directeur agissent en défaveur du club de Thouars. Le président du comité signale son soutien à Joël DEBORDES et rappelle que les membres du comité directeur ont été élus non pas pour un club mais pour tous les clubs et qu'il ne faut pas faire d'amalgame infondé.

- Comités directeurs

Les dates des prochains comités directeurs :

- lundi 6 janvier 2020 (à la place du 13 janvier suite à la demande de Patrick MARTINE), lundi 9 mars 2020, lundi 4 mai 2020, mardi 2 juin 2020

Les dates des autres réunions

- L'Assemblée Générale électorale sera le 20 juin 2020



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

06/11/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

Fin de la réunion à 22h00.

Le Président
Vincent LORIOU

Le Secrétaire Général
David LORIOU

Le Secrétaire Général adjoint
Jacques BRISSET